

3^e République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE
Canton de Montaigu
(85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 11 Décembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le onze décembre, à 20 H 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 6 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents :	Mrs RONDEAU Landry, ROBERT Sylvain, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, MORISSET Mary, OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique
Absent excusé	Mr VITALI Yannick
Pouvoir	Mr VITALI Yannick à Mr RONDEAU Landry
Secrétaire de séance	Mr POUPET Dominique

**N° 11-12-2023-11 – DECISION MODIFICATIVE – BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT « LE LONGUENAI » ANNEE 2023**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative budgétaire suivante sur le budget annexe « Lotissement Le Longuenais » de l'année 2023 :

Objet	Article	Dépenses	Recettes
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Vente de terrains	7015		-262 000.00
Stocks final terrains	71355		262 000.00
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Stocks final terrain	3555	262 000.00	
Emprunts e, euros	231-36		262 000.00
TOTAL GENERAL		262 000.00	262 000.00

Date de publication
12/12/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU

